



Sommaire

Ol L'action internationale de la Ville de Paris

Postuler à un AAP international 2026

Les 3 AAPI 2026 & autres appuis aux associations

O4 Votre candidature
Nous contacter

O5 Calendrier des AAP internationaux 2026

06 Vos questions

L'action internationale de la Ville de Paris

L'action internationale de la Ville de Paris

- RECEVOIR ET ÉCHANGER AVEC LE MONDE
 - 75 PACTES D'AMITIÉ ET M.O.U.
 - 162 AMBASSADES ET CONSULATS À PARIS
 - 15 SIÈGES D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES (UNESCO, OIF, OCDE, ...)
 - ACCUEIL DE +100 DÉLÉGATIONS ET VISITES D'ÉTAT PAR

- AGIR POUR LE MONDE ET L'EUROPE
 - PARIS, LEADER MONDIAL DE L'ENGAGEMENT CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET POUR LA QUALITÉ DE L'AIR
 - PARIS, VILLE DES DROITS HUMAINS
 - +7,3 M€ D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT
 - EXTÉRIEURE APPORTÉS PAR AN +4 M€ D'AIDES D'URGENCE EN 5 ANS
 - PARIS, UNE CAPITALE EUROPÉENNE









Postuler à un AAP international 2026

Appels à projets internationaux 2026 Le contexte des élections municipales

La mise en œuvre des appels à projets pour l'année 2026 est conditionnée au vote des crédits par le Conseil de Paris.

Dans le contexte des élections municipales et du changement de l'Exécutif parisien en mars 2026, l'attribution effective des financements ne pourra être garantie qu'après l'adoption du budget correspondant.

En période de changement de mandature, le traitement des dossiers et par conséquent les arbitrages peuvent connaître des délais supplémentaires liés à la désignation des adjoints sectoriels, à la constitution de leurs équipes et à leur prise de fonction effective.



Vous souhaitez proposer un projet international dans la cadre d'un AAP

Quelles étapes?

1. Le montage de votre projet et la rédaction du dossier

- · Consulter le règlement et vérifier l'éligibilité de votre association et de votre projet. En cas de doute, contactez-nous.
- · Rechercher des partenaires techniques et financiers (co-financeurs).
- · Suivre le cadre de dossier fourni.

2. Le dépôt sur Paris Subventions

- · Attention aux dates limites et vérifier que le dossier est bien complet (pièces administratives et documents projets).
- · Inscrivez votre association le plus tôt possible sur Paris Asso, votre compte doit être validé.

3. L'instruction de votre dossier

- · Le dossier est analysé par nos équipes, en vue de la présentation à un jury.
- · S'il est retenu, un projet de convention vous est transmis ; il est soumis au vote du Conseil de Paris.
- · Pour connaître l'évolution de votre demande, vous pouvez référer au statut dans Paris Subventions.

4. Le démarrage et le suivi du projet

· Les fonds sont versés après le vote (sous 5 semaines) et le projet peut débuter.



Les projets soutenus : points communs

- 1. Pour les projets de développement (ne concerne l'AAP Label Paris Europe) : les pays éligibles figurent dans la liste du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.
- 2. Dans le cadre de certains AAP, le travail avec un partenaire local est encouragé.
- 3. Le financement de la Ville de Paris est limité à 50% maximum du montant total.
- 4. Les projets sont appréciés selon les mêmes critères :
 - · la pertinence : réponse à un diagnostic ou à un besoin des bénéficiaires,
 - · la cohérence : l'articulation de l'action avec les acteurs sectoriels et institutionnels, locaux ou internationaux,
 - · l'efficience : le ratio du coût du projet par rapport au nombre de bénéficiaires,
 - · La durabilité : technique, organisationnelle ou environnementale,
 - · L'innovation.
 - · Le rôle des femmes dans le projet.
- 5. La remise du rapport d'activité de fin du projet est obligatoire, certains projets peuvent donner lieu à une évaluation sur place. En cas de non remise, l'association peut être exclue des prochains AAP.



5

Les 3 AAP internationaux pour 2026 & autres appuis aux associations à l'international

Les 3 appels à projets internationaux pour 2026

Accès à la santé & lutte contre le VIH-Sida Label SOLIDEV Label Paris Europe

Depuis 2001, plus de 90 millions d'euros ont été octroyés dans le cadre des campagnes annuels de subvention et appels à projets à l'international

Thématiques et activités éligibles des AAP 2026 :

- Santé & VIH-Sida pour les actions de prévention, de dépistage, de soins et de réduction des risques dans les pays en développement.
- **SOLIDEV** pour les projets de solidarité internationale répondant aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.
- Paris Europe pour les initiatives citoyennes, culturelles, éducatives ou environnementales en lien avec l'Europe.

Subventions de la Ville de Paris :

50% maximum du montant du projet.

Les projets candidats doivent être conduits dans les pays éligibles à l'aide publique au développement (sauf LPE).

Le jury se réservera le droit de ne pas retenir un projet pour des raisons de sécurité.

Durée globale des projets subventionnés :

De 12 à 36 mois selon l'AAP.

Jurys:

Les Maires adjoint es chargé es des relations internationales, de la thématique de l'AAP, ou leurs représentants, ainsi qu'un représentant par groupe politique. Les jurys de certains AAP intègrent des personnalités qualifiées (SOLIDEV notamment).



AAP Accès à la santé & lutte contre le VIH-Sida

- Depuis 2001, la Ville de Paris a soutenu à hauteur de plus de 45 M€ les initiatives solidaires d'accès aux soins et de lutte contre le VIH-Sida dans les pays en développement.
- Depuis 2025, les subventions Accès à la santé & lutte contre le VIH-Sida sont attribuées via un appel à projets.
- Montant de la subvention : dans la limite de 50 % du budget total.
 À titre indicatif, en 2025, 19 projets soutenus entre 20 000 et 140 000 €.
- Réservé aux associations et fondations reconnues d'utilité publique, sans condition de domiciliation sur le territoire parisien, la domiciliation parisienne est toutefois valorisée lors de l'appréciation des candidatures.
- Thématiques éligibles: l'accès aux soins, à la santé et au dépistage des maladies sexuellement transmissibles en premier lieu le VIH-Sida, l'intégration de la problématique du VIH et/ou des autres IST dans les actions de planning familial et de santé sexuelle et reproductive, la prise en compte des violences basées sur le genre comme facteur d'exposition au VIH, le renforcement de l'accès aux soins des usagers de drogues.
- Projets d'une durée de 12 à 36 mois.





AAP Label SOLIDEV

- SOLIDEV : SOLIdarité et DÉVeloppement.
- Création en 2018 après 12 années du label Paris Co-développement Sud.
- Depuis 2018, 85 projets soutenus avec 640 000 € (moyenne de 7 600 € par projet).
- Enveloppe annuelle : 80 000 € (sous réserve du vote budgétaire).
- Montant de la subvention : jusqu'à 15 000 € (dans la limite de 50 % du budget total).
- Réservé aux associations loi 1901 ou 1908 domiciliées à Paris.
- Soutient des projets de solidarité internationale dans les pays éligibles à l'Aide publique au développement (APD), en cohérence avec les Objectifs du Développement Durable de l'ONU.



- Projets constitués de deux volets :
 - volet développement dans un pays éligible à l'APD,
 - volet de restitution sur le territoire parisien.
- Projets d'une durée de 18 mois maximum.



AAP Label Paris Europe

- Le Label Paris Europe valorise la diversité culturelle, linguistique et citoyenne européenne à travers des projets menés avec un ou plusieurs partenaires issus de l'Union européenne ou de pays associés (Albanie, Norvège, Ukraine, Turquie, etc.).
- Créé en 2002.
- Près de 2,45 M€ de subventions octroyées à plus de 310 projets.
- Enveloppe annuelle : 80 000 € (sous réserve du vote budgétaire).
- Montant de la subvention : entre 1 000 et 10 000 € (dans la limite de 50 % du budget total).
- Ouvert aux associations loi 1901 ou 1908 (domiciliées partout en France tant que le projet se déroule à Paris), ONG, fondations reconnues d'utilité publique, établissements scolaires ou universitaires parisiens.
- Soutient des projets originaux, ludiques, pédagogiques sur la place et le rôle de l'Europe dans notre quotidien.
- Implication d'une ville européenne dans le projet.
- Projets d'une durée de 24 mois maximum.





Autres appuis aux associations à l'international Campagne de subvention Droits humains

Subvention de la Ville de Paris dans le cadre de la défense des droits humains à l'international

Axes de soutien :

Projets et actions à dimension internationale menés à Paris ou à l'étranger, en lien avec les associations et ONG internationales de défense des droits humains (FIDH, Amnesty international, RSF, ...).

Soutien aux mobilisation, accompagnement des Citoyens d'honneur de la Ville de Paris, valorisation des personnes engagées dans la défense des droits et des libertés fondamentales, dont les droits des femmes, LGBTQI+, enfants, ...

Bénéficiaires:

ONG, associations.

La sélection des dossiers est arbitrée par les Maires adjoint⋅e⋅s en charge des relations internationales et des droits humains.



Autres appuis aux associations à l'international

Campagne de subvention Culture

Subvention aux projets culturels internationaux

Axes de soutien :

Projets à l'international, collaborations artistiques, échanges culturels, circulation des œuvres, mobilité des artistes, valorisation des cultures étrangères à Paris.

Soutien de projets internationaux favorisant le rayonnement et l'attractivité culturels de Paris, la rencontre, la coopération et le dialogue des cultures.

Bénéficiaires:

Associations, festivals, compagnies, ensembles musicaux, établissements culturels, ...

La sélection des dossiers est arbitrée par le Maire adjoint en charge des relations internationales.



AAP SOLIDAE : l'eau, l'assainissement, la gestion des déchets, l'énergie

Développer les services essentiels dans les pays en développement

Cet appel à projets est suspendu en 2026

Depuis sa création, il a permis d'attribuer plus de 15 M€ de subventions, pour soutenir 135 projets ayant bénéficié à 4,5 millions de personnes dans 48 pays.

Les projets:

- · Portent sur 3 volets : eau et assainissement, déchets, énergie.
- · Durent de 12 à 36 mois.
- · Sont structurants: infrastructures et accompagnement.
- · Concernent des installations domestiques, communautaires et productives.
- · Renforcent les capacités et sensibilisent les bénéficiaires.





Votre candidature Nous contacter la concernant

Votre candidature - Nous contacter la concernant

Avant et pendant la période de soumission

Présentation des dispositifs et échange en MVAC avec les associations.

Vérifier l'éligibilité du demandeur ou du projet à soumettre.

Pas d'avis préalable sur le contenu du projet, ni de mise en relation avec des partenaires.

Après le dépôt

Pour les projets non lauréats qui pourraient faire l'objet d'une nouvelle demande dans une prochaine édition, un entretien pourra être accordé sur les points d'améliorations du projet.

Nous contacter pour toute question

SOLIDEV labelsolidev@paris.fr

LABEL PARIS EUROPE sg-labeleurope@paris.fr

SANTÉ-LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA aap.santesida.international@paris.fr

Pour toute autre demande sg-relationsinternationales@paris.fr



Calendrier des AAP internationaux 2026

Calendrier

AAP internationaux 2026

- → Candidature : du mardi 7 octobre au jeudi 11 décembre 2025 à 23h59
- → Réunions d'information pour les associations :
 - Lundi 17 novembre 2025 (13h-14h): Préparer et déposer votre projet en réponse à un appel à projets
 - Mardi 18 novembre 2025 (17h-18h) : Appel à projets « Accès à la santé et lutte contre le VIH-Sida »
 - Mercredi 19 novembre 2025 (13h-14h) : Appel à projets « SOLIDEV »
 - Mercredi 19 novembre 2025 (17h-18h) : Appel à projets « Label Paris Europe »
- → Instruction des dossiers : mi-décembre 2025 fin mars 2026
- → Jurys: avril et/ou mai 2026 (après l'installation du nouvel Exécutif municipal issu des élections de mars)
- → Validation des projets de délibération et passage au Conseil de Paris : juillet 2026
- → Versement des subventions : août-septembre 2026

Autres appuis aux associations à l'international (droits humains, culture)

La campagne annuelle globale des demandes de subventions aux associations a débuté le jeudi 11 septembre 2025, et se clôturera le vendredi 28 novembre 2025 à 23h59.



C'est à vous!